

Expertise d'étalons Sentower Park

16 - 18 Février 2023

Studbook Zangersheide VZW – Règlement

L'expertise d'étalons organisée par le Studbook Zangersheide V.Z.W., ayant pour objectif l'approbation à la monte pour la saison 2023, se tiendra le 16 - 18 février 2023 à Sentower Park (B).

Conditions :

L'expertise est ouverte à tous les étalons de 3 ans et 4 ans (nés en 2019 et 2020) enregistrés dans un stud-book reconnu de chevaux de sports (membre W.B.F.S.H.) et détenteurs d'un certificat d'origine sur quatre générations.

Engagements :

Les engagements s'effectuent online sur www.zangersheide.com, en complétant le formulaire d'inscription et en téléchargeant le protocole vétérinaire ainsi que les X-Rays requis **avant le 6 février 2023**. Les engagements doivent être accompagnés:

- d'une copie du certificat d'origine de l'étalon et si possible, de celui de sa mère.
- de toute information démontrant que l'étalon provient d'une lignée intéressante pour l'élevage de chevaux de saut d'obstacles, ainsi que toute information officielle concernant les conditions de l'approbation de cet étalon dans un autre stud-book.

- pour tous les nouveaux candidats étalons, un compte rendu vétérinaire clinique (il est obligatoire de faire compléter par votre vétérinaire le protocole d'examen clinique à télécharger sur www.zangersheide.com) et 14 radios parfaitement lisibles, à savoir : - radios de face et profil des pieds antérieurs (os naviculaires); - radios de profil des boulets; - radios de face et profil des jarrets; - radios de profil des grassets.

Attention: Ces clichés devront dater de moins d'un an.

Présélection :

Après engagement, une présélection sera réalisée par notre commission vétérinaire sur base des X-Rays. A la suite de quoi, les candidats admissibles seront convoqués à l'expertise. Avant la présentation, le propriétaire devra remettre au secrétariat officiel le passeport original de son candidat étalon.

Vaccinations :

Tous les étalons devront être à jour de leurs vaccinations: grippe, tétanos et rhinopneumonie. Le certificat de vaccination pourra être exigé.

Sélection :

Pour une première approbation, les conditions suivantes devront être remplies:

Étalons de 3 ans et 4 ans: présentation en main et en liberté sur une ligne d'obstacles (barre au sol, cavaletti et vertical à une foulée, qui sera ensuite transformé en oxer montant).

Quand un vétérinaire désigné par le Studbook Zangersheide estime qu'il est nécessaire de réexaminer un étalon sur le plan radiographique ou clinique, il est obligatoire de coopérer à cet examen avant que l'étalon puisse entrer dans le service de reproduction. Les résultats prononcés par cette commission seront

sans appel. Le typage ADN de chaque nouvel étalon approuvé sera déterminé. Les étalons seront mesurés.

Vente aux enchères :

En s'inscrivant à l'expertise d'étalons, le propriétaire s'engage à donner au comité de sélection de la Stoeterij Zangersheide NV le premier choix pour vendre l'étalon lors de sa vente aux enchères d'étalons le samedi 18 février 2023.

- Si le comité de sélection choisit l'étalon pour la vente aux enchères et que le propriétaire est d'accord, cela se fera dans le cadre des conditions générales de la vente aux enchères (voir annexe).
- Si le comité de sélection ne retient pas l'étalon pour la vente aux enchères, le propriétaire est libre de le vendre ;
- Si le comité de sélection souhaite vendre l'étalon à sa vente aux enchères selon les conditions générales (en annexe) et que le propriétaire n'est pas d'accord, ce dernier s'engage à ne pas vendre l'étalon à des tiers dans les 3 mois suivant la sélection de l'étalon. Si l'étalon est néanmoins vendu dans les 3 mois suivant la sélection de l'étalon, le propriétaire s'engage à payer une commission de € 5.000 à Stoeterij Zangersheide NV.

ATTENTION !!! Pour participer à la vente aux enchères, les radiographies doivent être prises après le 1er septembre 2022, le rapport d'examen clinique doit être fait entre le 11 et le 18 février 2023.

Frais de participation :

Les frais de participation pour les nouveaux candidats à l'expertise s'élèvent à 500 Euros à régler comme suit : • 100 Euros à l'inscription accompagnée des X-Rays; • 400 Euros quand l'étalon est convoqué à l'expertise (après examen des X-Rays). Les frais d'inspection pour les étalons de cinq ans déjà approuvés sont de 250 € à régler lors de l'enregistrement.

Les frais de transport et de logement sont à la charge du propriétaire de l'étalon. Les étalons invités aux journées d'inspection peuvent être mis à l'écurie sur place, sous réserve de réservation lors de l'inscription. Des boxes sont disponibles au prix de 20 Euros par jour et payables dès l'arrivée. Les personnes présentant et accompagnant les étalons sur le terrain devront porter une tenue correcte (T-shirt bleu et blue-jean). Les étalons ainsi approuvés seront admis à la monte conformément à la réglementation du Studbook Zangersheide V.Z.W.. Les décisions du jury seront sans appel. La présence et la participation à l'expertise s'effectuent aux risques des propriétaires. En aucun cas, ni les organisateurs, ni les employés, ni le service vétérinaire ne pourront être tenus pour responsables en cas de dommages et/ou d'accident. L'organisation se réserve le droit d'apporter des modifications au programme, d'interrompre et/ou d'annuler l'expertise, si elle l'estime nécessaire ou en cas de force majeure. Dans ce cas, l'organisation ne pourra être tenue pour responsable, y compris envers toute tierce personne. En tout cas non prévu par le règlement, seules les décisions prises par le Studbook Zangersheide V.Z.W. auront force de réglementation. En signant le formulaire d'inscription, le propriétaire déclare avoir pris connaissance et accepter le règlement précité.